

LA BOX D'ÉVEIL MUSICAL

OBJECTIFS

- > Favoriser l'écoute ou le développement d'une pratique musicale
- > Encourager la pratique artistique par la création d'instruments de musique
- > Compléter les apports pédagogiques des enseignants en matière d'éveil musical grâce aux documents et supports proposés.

DESRIPTIF

Les Services de Prêt aux Collectivités (SPC) de Fos sur Mer et d'Istres proposent le prêt de Box d'éveil musical.

Véritables ressources pour les enseignants d'écoles maternelles, les box contiennent :

- 2 CD de comptines ou de berceuses ;
- 1 CD de musique classique ;
- 1 CD de relaxation ;
- 1 CD de musiques du monde ;
- 1 CD « surprise » (musique rock, électro, jazz, selon les box)
- 1 livre musical ;
- 1 livret jeunesse portant sur un musicien célèbre accompagné d'une bibliographie à destination des enseignants ;
- 4 à 5 petits instruments de percussions ;
- 1 fiche pédagogique d'animation musicale ;
- 1 fiche pédagogique de création d'un instrument de musique;
- 1 fiche « enquête de satisfaction » ;
- 1 récapitulatif du contenu de la box.

Durée : 1 trimestre

Lieu de déroulement : prêt des box dans les Services de prêts aux collectivités pour un usage dans les classes maternelles.

Évaluation : questionnaires remis aux professeurs

Participations financières demandées : 86 € par box pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Modalités techniques et de fonctionnement : une école peut emprunter jusqu'à 3 box par année scolaire, à raison d'une box par trimestre. Elles sont à disposition des écoles au sein des locaux des SPC (Service de Prêt aux Collectivités).

Il appartient aux écoles de rendre accessible la box dans les différentes classes maternelles.

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
2023/2024

PUBLIC

MATERNELLE (3 à 6 ans)

CONTACTS

pour les communes d'Istres, Entressen, Grans, Cornillon et Miramas :
Médiathèque intercommunale Istres, SPC

Arlette Avelle

04 42 11 24 66

arlette.avelle@ampmetropole.fr

pour les communes de Fos et Port-Saint-Louis :
Médiathèque intercommunale Fos, SPC

Géraldine Jourdan

04 42 11 27 52

géraldine.jourdan@ampmetropole.fr